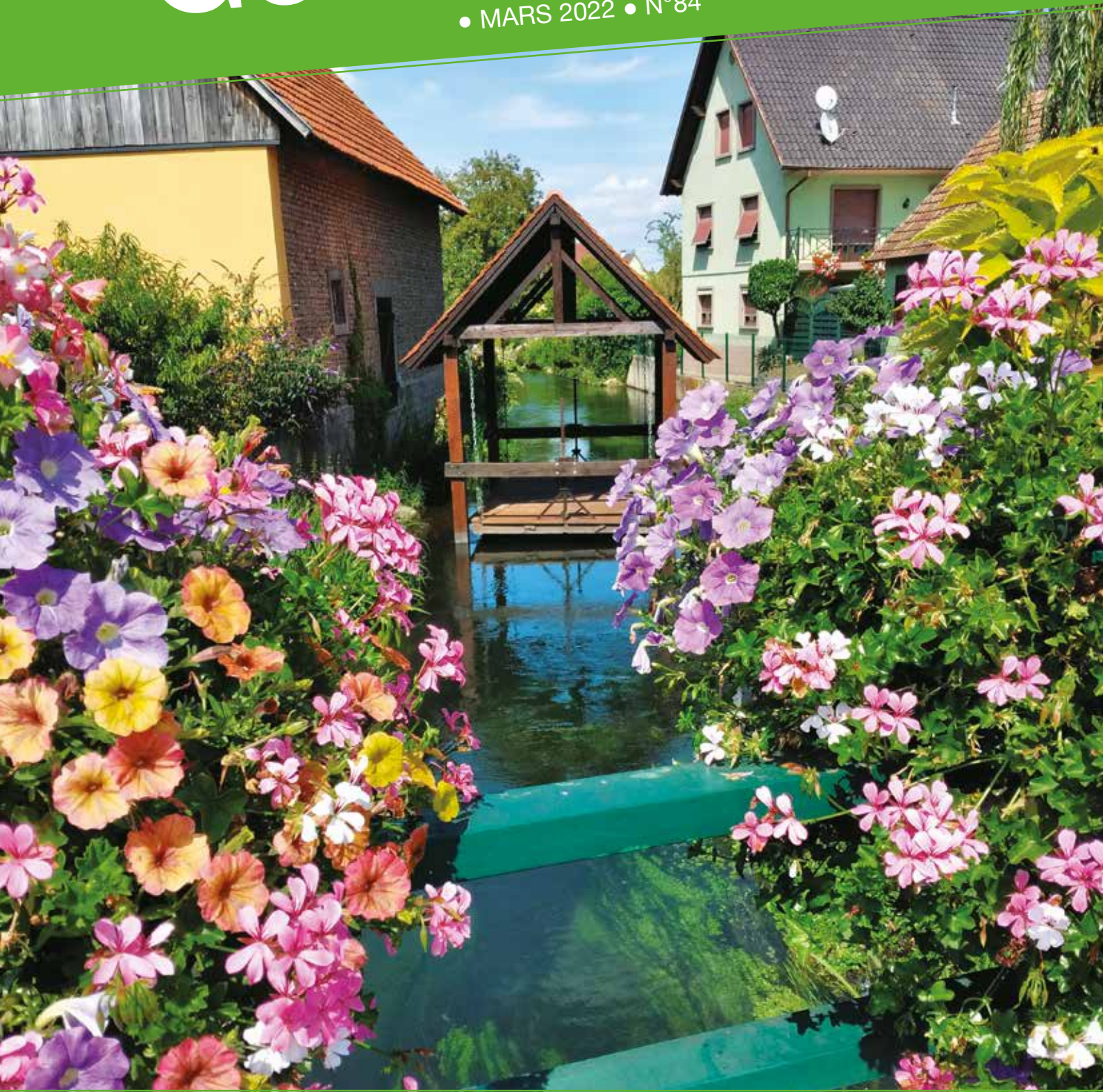


Gerstheim *Info*

• MARS 2022 • N°84



• Vie Municipale

• **Élections Présidentielles**
10 et 24 avril p8

• Manifestations

• **Fête du Printemps** organisée
par le Comité des Fêtes p13

• Seniors

• **Distributions des
paniers garnis** par le
Conseil Municipal p23



Distribution par le Conseil Municipal de paniers garnis pour les seniors - 18 décembre 2021



Ensemble vocal Collegium Cantorum de Strasbourg - Organisé par les amis de l'Orgue Kern - 12 décembre 2021



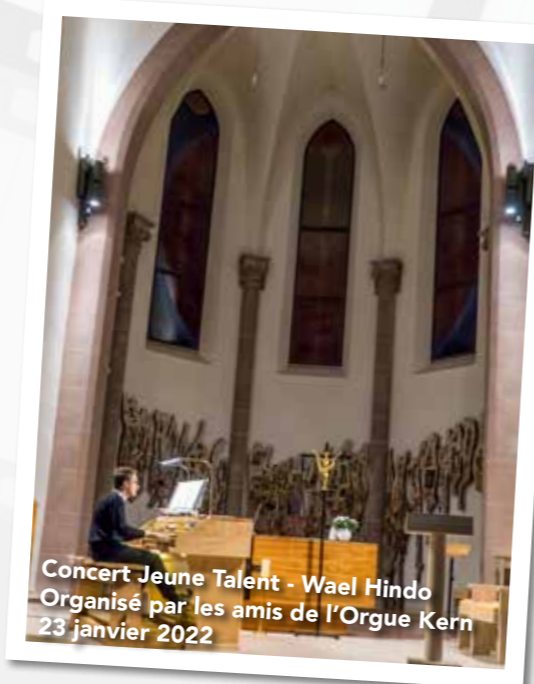
Village de Noël



Concert des Noëlies - 10 décembre 2021



Spectacle de Noël du Cercle St-Denis 11 décembre 2021



Concert Jeune Talent - Wael Hindo Organisé par les amis de l'Orgue Kern 23 janvier 2022

Le mot du Maire



Chères Gerstheimois,
Chers Gerstheimois,

L'année 2021 s'est malheureusement achevée par un pic sans précédent du Covid-19, entraînant des difficultés majeures dans le fonctionnement de nos services. Toutes les familles ont, plus ou moins, été touchées. Néanmoins, nous pouvons rester optimiste pour plusieurs raisons. Les activités périscolaires ont pu être maintenues pendant toute cette période. La maison de rews services techniques ont œuvré sans relâche à l'embellissement de notre village et aux diverses réparations. Tout cela est possible grâce à une équipe d'agents dévoués qui fait corps dans la difficulté, malgré un nombre élevé de cas COVID au sein des équipes. Je tiens à les remercier au nom de tous les habitants de Gerstheim pour cet effort fourni tout au long de cette période difficile.

N'ayant pu organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux et n'ayant pas eu le plaisir de pouvoir vous rencontrer pour échanger, je vous présente les projets d'investissement pour 2022 :

- Nous continuons à améliorer la mobilité dans nos espaces publics pour les rendre plus accessibles aux piétons, aux vélos, aux personnes âgées, aux poussettes...
 - Aménagement du passage piéton entre la rue des Narcisses et la rue des Lilas pour plus de sécurité. Nous ferons de même pour la sortie de la piste cyclable de l'école sur la rue des Primevères.
 - Amélioration des réseaux d'eau, d'assainissement, enfouissement du réseau téléphone, pose de trottoirs bas et changement des candélabres dans la rue de la Redoute qui sera en travaux jusqu'en octobre.
- Modernisation de l'éclairage public avec le renouvellement de 170 têtes à LED. Les lampadaires seront 3 à 4 fois moins énergivores.
- Finalisation de l'installation du réseau fibre pour tout le village courant 2022.
- Réalisation de la 2^{ème} tranche de la résidence seniors avec 15 logements supplémentaires comprenant tous les équipements pour faciliter votre quotidien (domotique, accessibilité, salle commune, ...).
- Réalisation d'un pôle santé au cœur du village avec plus de 650m² regroupant la pharmacie, les infirmières, une ostéopathe et une orthoptiste.
- Installation d'un deuxième ascenseur tend attendu à la maison de retraite avec une modernisation complète de l'ancien.
- Réalisation des travaux du 3^{ème} étage de la maison de retraite avec une salle de réunion, des vestiaires plus grands avec tous les équipements nécessaires, des espaces de stockage et un bureau.
- Programme de travaux pour améliorer l'activité et le fonctionnement de nos associations.
- Réalisation de nombreuses plantations d'arbres pour remplacer les arbres malades mais aussi améliorer le cadre de nos espaces verts.
- Début des travaux de réhabilitation du moulin. Il s'agit de valoriser ce patrimoine industriel en y créant de nouveaux équipements pour notre ville. Ce projet est au cœur du programme « cœur de village » par la réalisation d'un pôle multilingue et d'une médiathèque intercommunale.

Voici quelques exemples de ce qui nous occupe, tout en soulignant que c'est avec vous que Gerstheim entend écrire son avenir, pour devenir une commune toujours plus humaine, attractive et respectueuse de son environnement.

Votre Maire,
Julien Koegler

● Rétrospective p.2 et 34

● Portraits p. 5

● Vie Municipale p. 5

● Manifestations p. 12

● Carnet p. 15

● Jeunesse p.16

● Seniors p. 21

● Vos élus délibèrent p. 24

● Espace d'expression p. 25

● Vie Associative p. 26

● Vie Paroissiale p. 29

● Commerces p. 31

MAIRIE DE GERSTHEIM INFORMATIONS



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI : 8h-12h et 14h-18h

MARDI : 8h-12h

MERCREDI : 8h-12h et 14h-18h

JEUDI : 8h-12h et 14h-18h

VENDREDI : 8h-12h et 14h-18h

MAIRIE DE GERSTHEIM

1 Rue Reuchlin, 67150 Gerstheim

03 88 98 30 20

www.gerstheim.fr

RETROUVEZ-NOUS AUSSI

SUR FACEBOOK !

@VilledGerstheim

FAISONS TOUS PREUVE DE CIVISME CITY STADE ET AIRE DE JEUX

Avec l'arrivée du printemps, nous avons tous envie de profiter des équipements communaux extérieurs. Il est rappelé que pour le bien être de tous, les horaires d'utilisation doivent être respectés.



CITY STADE ET AIRE DE JEUX

Du 1^{er} mai au 30 septembre :
fermeture à 20h

Du 1^{er} octobre au 30 avril :
fermeture à 18h



Nous vous remercions de maintenir ces lieux de loisirs propres et fonctionnels.

Ophélie NAVARRO Agent communal



Diplômée en arts appliqués, Ophélie a occupé les fonctions de graphiste/photographe pour la Communauté d'Agglomération de Haguenau pendant 2 années.

Ensuite elle s'est orientée, vers la Police Nationale où elle a pris ses fonctions dans la circonscription de Strasbourg.

Aujourd'hui, elle renforce l'équipe administrative de la Mairie dans le cadre du remplacement congé maternité de Julie Ulrich.

Noah WINTENBERGER Jeune Gerstheimois



Depuis son plus jeune âge Noah est passionné par l'électricité. Durant toute sa scolarité il n'a cessé de se former de façon autonome en aidant les voisins sur tous les travaux concernant l'électricité.

Ses parents racontent avec beaucoup d'amusement

qu'il avait pour habitude de revendre ses cadeaux de Noël afin de s'acheter des outils et du matériel pour s'exercer.

Il y a maintenant presque 2 ans il a débuté un apprentissage au sein de l'entreprise JS Elec domicilié à Hindisheim.

C'est avec beaucoup de fierté que ses parents et l'entreprise où il effectue son apprentissage ont appris la sélection de Noah au concours du meilleur apprenti de France qui se fera en 3 étapes, départemental, régional et pour finir national.

La commune lui souhaite une belle réussite pour tous ses projets futurs.

● Vie Municipale

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT DÉMARCHES

En vue de simplifier votre démarche d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site du gouvernement : ANTS*, rubrique : passeport.ants.gouv.fr. Il faudra ensuite prendre rendez-vous en mairie qui s'occupera de récupérer vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes. Sachez que vous pouvez aussi récupérer des formulaires papiers en mairie.

Merci de prendre rendez-vous auprès des mairies de :

- Erstein, 03 88 64 66 66
- Sélestat, Mairie du Heyden, 03 88 08 69 72 ou service population au 03 88 58 07 39
- Benfeld, directement sur le site : www.benfeld.fr rubrique CNI/PASS

*Agence Nationale des Titres Sécurisés

RAMONAGE DÉMARCHES

En période hivernale vous êtes nombreux à faire ramoner votre cheminée. Sachez que la commune, n'intervient pas dans le choix du prestataire et n'a pas à déterminer l'entreprise qui serait habilitée à intervenir dans le village.

Il vous incombe de contacter vous-même une société de ramonage agréée.

Vous trouverez également toutes les informations (contacts, conseils et recommandations) sur le site www.ramoneurs67.fr



GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

— 29 ET 30 MARS 2022

Le service technique utilisera le broyeur de végétaux de la Communauté de communes **les mardi 29 et mercredi 30 mars 2022.**

Si vous souhaitez profiter de ce service, merci de vous adresser à la mairie une semaine avant cette période afin de prendre rendez-vous.

Tarifs : **21,50 €** (par demi-heure entamée)
43 € (de l'heure) par agent à disposition

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

— À COMPTER DU 4 AVRIL 2022

La collecte des déchets verts va reprendre du service au printemps.

Comme l'an passé cette collecte s'effectuera sur le parking de la salle des fêtes, tous les lundis soir entre 16h et 18h30 à compter du 4 avril 2022.

Un agent de la commune sera chargé d'accueillir les riverains et pourra venir en aide aux personnes pour le déchargement dans les bennes.

RAPPEL :

Seuls les déchets verts de petits calibres ou de tontes sont acceptés.



PASSAGE DE LA BALAYEUSE

— 6 ET 7 AVRIL 2022

La balayeuse passera **les mercredi 6 et jeudi 7 avril 2022**

Pour un nettoyage complet des rues de Gerstheim, merci de bien vouloir lui faciliter le passage en dégageant les véhicules de la chaussée.

ENTRETIEN DES ARBRES/HAIES

Rappel des réglementations en matière de haies :

- Laisser une distance minimale de 0,50 m de la limite séparative pour les plantations ne dépassant pas 2 m.
- Laisser une distance minimale de 2 m de la limite séparative pour les arbres destinés à dépasser 2 m de hauteur. Le passage sur le trottoir ne doit pas être gêné par les haies !



HYGIÈNE CANINE

Stop aux incivilités !

Je suis responsable de mon chien : je ramasse

Pour le bien-être des habitants de Gerstheim et pour la propreté, la Ville de Gerstheim a mis à disposition plusieurs distributeurs à canisacs, afin de ramasser les déjections de vos compagnons à quatre pattes !



DÉCHETTERIE DE BOOFZHEIM

Horaires de la déchetterie de Boofzheim, rue de Daubensand

Du 1er avril au 31 octobre

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 14h-18h
- Samedi : 8h-12h et 13h-18h • Fermée les jours fériés

consignes spéciales **COVID-19**



1 personne dans le véhicule (2 autorisés en cas de charge lourde)

Max. 2 m³/semaine

Distance 1m minimum

Prévoyez vos outils de déchargement

Pas de chien, pas d'enfant

Accès locaux agents et WC interdits

Pros : pas de ticket ni signature

LA CARTE OPTIMO

Elle est nécessaire pour se rendre dans l'une des 8 déchetteries du territoire.

L'accès y est gratuit pour les particuliers dans la limite de 24 passages par an (au-delà, chaque passage est facturé 5 €).

Pour demander votre carte, rendez-vous sur le site du SMICTOM www.smictom-alsacecentrale.fr ou par téléphone au 03 88 92 27 19.



PENSEZ AUX AUTRES POINTS DE COLLECTE

- Bacs : papiers et emballages recyclables
- Bornes biodéchets
- Bornes sur les points de vente pour les piles, ampoules, néons.
- Bornes relais Emmaüs : pour les gros meubles en bon état, vous pouvez appeler Emmaüs au 03 88 82 05 24 pour qu'ils viennent les chercher gratuitement chez vous.
- Bornes à verres : bouteilles et pots en verre

Les dépôts doivent être effectués de façon à ne pas provoquer de nuisance sonore pour le voisinage. De ce fait, l'utilisation des conteneurs est réglementée.

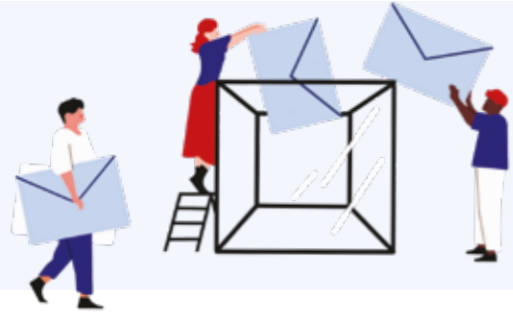
Le dépôt est autorisé les jours ouvrables de 8h à 20h et le dimanche de 10h à 12h.

Les horaires sont visibles sur le panneau, merci de les respecter.



● Vie Municipale

Deux scrutins auront lieu en 2022 : l'élection présidentielle et l'élection législative. Pensez à mettre à jour vos agendas.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

La prochaine élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Cette élection au scrutin universel à 2 tours, permet aux électeurs d'élire le président de la République, pour un mandat de 5 ans.

MODE DE SCRUTIN

L'élection du président de la République se fait au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés.

À défaut, les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour participent au second tour.

Le mandat présidentiel est de cinq ans.

Un président de la République ne peut pas exercer plus de deux mandats consécutifs depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.

Le déroulement du scrutin est fixé par les articles 6, 7 et 58 de la Constitution française, ainsi que par la loi du 6 novembre 1962.



Je vérifie si je suis inscrit sur les listes électorales

Je souhaite m'inscrire sur les listes électorales

Je donne procuration

NOUVEAUTÉ !

En quelques clics, vous pouvez retrouver vos principales démarches en ligne pour pouvoir voter.

Rendez-vous sur : www.elections.interieur.gouv.fr

VOTE PAR PROCURATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer du fait d'une maladie ou d'un handicap, un policier ou un gendarme peut recueillir votre demande de procuration à votre domicile.

Formulez votre demande par écrit auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile. Il vous suffit désormais de joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.



DÉLAIS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les délais d'inscription sur les listes électorales pour les scrutins à venir varient désormais selon que l'inscription est faite en ligne, en mairie ou par courrier.

POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

Date limite des inscriptions, **mercredi 2 mars 2022** pour les inscriptions en ligne sur le site **Service Public**.

Date limite des inscriptions, **vendredi 4 mars 2022** pour les inscriptions en mairie.

POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Date limite des inscriptions, **mercredi 4 mai 2022** pour les inscriptions en ligne sur le site **Service Public**.

Date limite des inscriptions, **vendredi 6 mai 2022** pour les inscriptions en mairie.

BUREAUX DE VOTE OUVERT DE 8h À 18h

Bureau de vote n°1 :

Salle des Fêtes, 17 rue du Général de Gaulle

Bureau de vote n°2 :

Groupe Scolaire *les Cigognes*, 1 rue des Cigognes

Rues concernées : Albert Schweitzer, Alsace, Impasse d'Aquitaine, Anjou, Artisanat, Bartholdi, Bourgogne, Bretagne, Brigade Alsace Lorraine, Canal, Champagne, Château, Commerce, Cure, Division Leclerc, Ecluse, Eglise, Erstein, Fabrique, Général de Gaulle, Général Koenig, Henri Loux, Industrie, Juifs, Lachter, Limousin, Lorraine, Mont Ste Odile, Normandie, 30 Novembre, J.F. Oberlin, Osthause, Parachutistes, Picardie, Pierres, Poitou, Provence, Reuchlin, Rhin, Ried, Roussillon, Sand, Vergers.

Rues concernées : Anémones, 1^{ère} Armée, Beethoven, Bord du Rhin, Chopin, Cigognes, Daubensand, Dordogne, Forêt Noire, Iris, Jonquilles, Koechlin, Lilas, Maire Wust, Moulin, Mozart, Muguet, Muriers, Myosotis, Narcisses, Pâquerettes, Pervenches, Primevères, Printemps, Redoute, Roseaux, Schwanau, Tulipes, Violettes, Vivaldi, Vosges, Weinfeld, Wodli, Zorn.

SANTÉ COVID-19



QUAND FAIRE LE RAPPEL POUR GARDER VOTRE PASSE VALIDE ? 22 février 2022

La protection du vaccin contre le Covid-19 diminue avec le temps et il est important de faire un rappel de vaccin pour continuer à être protégé.

Cette injection de rappel concerne toutes les personnes vaccinées de 12 ans et plus et elle peut être faite dès 3 mois après la vaccination complète ou après une infection au Covid (6 mois pour les mineurs).

Vous avez plus de 18 ans ? Pour garder votre passe vaccinal valide après le 15 février, dans la plupart des cas vous devez obligatoirement faire cette injection de rappel :

VOUS AVEZ REÇU DEUX DOSES DE VACCIN		
Vous n'avez pas eu le Covid (ou vous avez eu le Covid moins de 3 mois après la 2 ^e dose)	Rappel au plus tard 4 mois après la 2 ^e dose (ou après l'infection au Covid)	✓ Passe valide
Vous avez eu le Covid (au moins 3 mois après la vaccination)	Rappel pas indispensable pour le passe	✓ Passe valide
VOUS AVEZ REÇU UNE SEULE DOSE DE VACCIN		
Vous avez eu le Covid avant la vaccination	Rappel au plus tard 4 mois après l'injection de vaccin	✓ Passe valide
Vous avez eu le Covid au moins 15 jours après la vaccination	Rappel au plus tard 4 mois après l'infection au Covid	✓ Passe valide
Si vous avez eu le Covid une 2 ^e fois (au moins 3 mois après)	Rappel pas indispensable pour le passe	✓ Passe valide

Pour savoir précisément à quelles dates faire dose de rappel en fonction de votre situation, consulter le service monrappelvaccinovid.ameli.fr

Si vous n'êtes pas vacciné (ou si vous avez reçu une seule dose de vaccin et que vous n'avez pas eu le Covid), vous n'avez pas de passe vaccinal valide.

Pour toute question sur le passe vaccinal : 0 800 087 148

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE DE GERSTHEIM



Un contrat signé en 2019 entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et Orange prévoit le déploiement sur fonds privé d'un réseau de fibre optique dans les communes qui bénéficiaient jusqu'alors d'un réseau câblé exploité par SFR Numéricable.

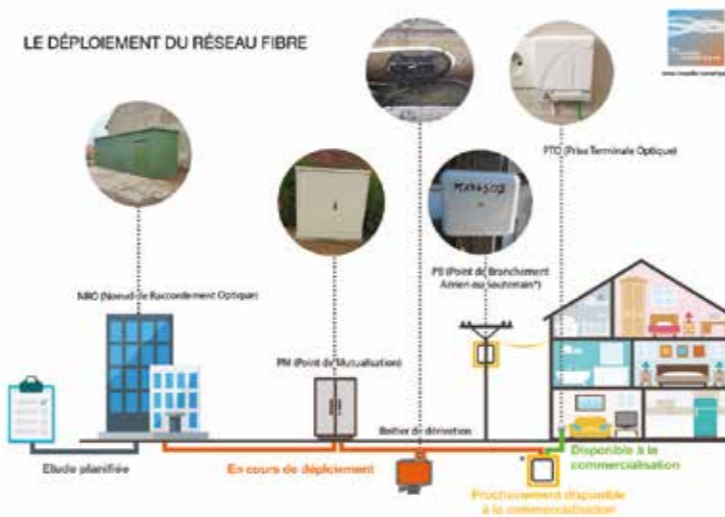
La fibre optique est actuellement la technologie la plus performante pour transporter des données informatiques à la vitesse de la lumière.

La fibre est naturellement insensible aux perturbations électriques extérieures ce qui lui permet de garder son efficacité sur des milliers de kilomètres. La fibre offre donc une vitesse de connexion et une qualité de son et d'images inégalée.

Avec de telles capacités, télécharger un morceau de musique prend une poignée de secondes et un film en quelques minutes. Envoyer ses photos sur internet et recevoir des e-mails avec de grosses pièces jointes est quasiment instantané. Cette technologie permet également de recevoir la télévision en ultra haute définition sur plusieurs postes en simultané.

Orange bénéficie de l'exclusivité de commercialisation de plusieurs semaines, puis les autres opérateurs pourront également proposer une offre de raccordement. Vous pouvez suivre le déploiement de la fibre sur : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>, pour savoir si votre logement est relié à la fibre.

Le réseau est ouvert à tous les opérateurs, même si c'est Orange qui est en charge du déploiement du réseau.



INFOS TRAVAUX RUE DE LA REDOUTE

LES TRAVAUX rue de la Redoute DÉBUTERONT LA SEMAINE DU 14 MARS 2022



PANNEAU LUMINEUX



Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs semaines, le panneau lumineux n'était plus fonctionnel, celui-ci a donc été remplacé par la société Lumiplan.

Le nouveau panneau devait être mis en service début décembre mais au vu du contexte sanitaire, certains matériaux étaient en rupture et l'absence de techniciens dû au covid.

Le panneau est pourvu d'un nouvel écran LED couleur ce qui permet de diffuser des messages via différents canaux, que ce soit l'affiche, la photo ou même la vidéo.

Ce nouvel outil de communication nous permettra de diffuser des informations générales mais aussi, de partager les futures manifestations à venir.

Ce panneau est également à disposition pour nos associations et nos commerçants pour l'annonce d'évènements ponctuels.

Contactez directement la Mairie à : mairie@gerstheim.fr

CITYALL L'APPLICATION CITOYENNE



Conjointement à l'installation du nouveau panneau électronique par la société LUMIPLAN, Gerstheim vous propose une nouvelle application participative citoyenne : «CityAll».

CityAll, c'est l'application idéale pour rester connecté à l'information de Gerstheim !

Cette application offre une large palette de fonctionnalités afin d'enrichir les échanges entre la commune et ses habitants.

Vous pourrez participer à la vie locale en signalant, suggérant ou encore félicitant les actions proposées par la commune.

Via les notifications, vous serez avertis immédiatement des événements à ne pas manquer !

Vous êtes une association, un commerce, un professionnel de santé et vous souhaitez apparaître dans l'application Cityall ?

Contactez directement la Mairie à : mairie@gerstheim.fr



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



AGENDA ÇA SE PASSE À GERSTHEIM !

MARS



»voir page 30

Vendredi 4 mars
CONCERT A CAPPELA
DES COTTON FIELDS
📍 Église protestante
🕒 20h



»voir page 17

Samedi 12 mars
BAL FOLK
📍 Salle des Fêtes
🕒 20h
Organisé par l'École
Elémentaire

»ZOOM SUR...

REPAIR-CAFÉ
Samedi 26 mars

📍 Salle des Fêtes
🕒 10h à 17h



LES ORIGINES DU REPAIR CAFÉ

C'est *Martine POSTMA*, domiciliée à Amsterdam capitale des Pays-Bas qui est à l'initiative du Repair Café.

Publiciste, journaliste, femme politique locale, cheffe d'entreprise, cette citadine est aussi consommatrice, mais néanmoins engagée dans la durabilité des produits manufacturés depuis de nombreuses années et ceci dans le simple but d'en diminuer la quantité de déchets que nous produisons au quotidien.

Le premier Repair-Café vit donc le jour en Octobre 2009 dans un quartier Ouest d'Amsterdam. *Martine POSTMA* organisa cet évènement inédit en collaboration avec la Ville d'Amsterdam.

C'est en 2010 que fut créée la Fondation Repair-Café afin de diffuser le concept à travers le monde. Son siège est à Amsterdam.

LE CONCEPT de Repair-Café consiste à mettre en lien des bénévoles ayant des compétences techniques de tous ordres avec des personnes qui ont des objets en mauvais état ou qui ne fonctionnent plus, afin de les réparer ensemble dans une ambiance conviviale.

L'OBJECTIF est d'éviter de jeter des objets considérés "économiquement non réparables par un professionnel" et aussi de mettre en valeur le savoir-faire des experts-réparateurs.

LE BILAN d'un Repair-Café est traditionnellement évalué en kg de déchets évités.

LES RÉPARATIONS DANS LES REPAIR CAFÉS SONT GRATUITES et n'engendrent pas de concurrence déloyale envers les réparateurs professionnels.

Il s'agit plutôt de faire évoluer les mentalités des uns et des autres en donnant une seconde vie à des appareils ou des ustensiles de notre quotidien. Notre mode de vie économique a fait la part belle durant des décennies au jeter-acheter afin de faire fleurir le commerce mondial certes mais dont les abus commencent réellement à se faire sentir tant en terme de traitement des

déchets qu'en terme de ressources naturelles qui s'épuisent.

Et puis un Repair-Café est un véritable nid de convivialité et d'échanges.

Sachons nous adapter et tout le monde s'y retrouvera.

**Alors venez nous voir
LE 26 MARS 2022**



»ZOOM SUR...

FÊTE DU PRINTEMPS
Dimanche 27 mars

📍 Parking du gymnase
(rue de Daubensand)
🕒 de 10h à 17h

Au programme :

- Une marche solidaire au profit de l'association des diabétiques du Bas-Rhin (départ à partir de 9h jusqu'à 15h30), droit de participation 8 €.
- Un marché de Pâques,
- Des animations sur la sensibilisation de l'environnement
- Des animations et bricolages pour les enfants et ados
- Une tombola
- Restauration et buvettes assurées par les associations du village sur place : Tartes flambées, knacks, croque-monsieur, soupe, bretzels, crêpes, gâteaux, boissons froides et chaudes.



AVRIL



Dimanche 3 avril
BOURSE AUX
VÊTEMENTS ET JOUETS
📍 Salle des Fêtes
🕒 8h30 à 15h
Organisée par l'APEG



»voir page 8

Dimanche 10 avril
1^{ER} TOUR DES
ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES
🕒 8h à 18h



Dimanche 24 avril
2^{ÈME} TOUR DES
ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES
🕒 8h à 18h



MAI



Dimanche 1^{er} mai
MARCHE MAÏKUR
 Chalet des Pêcheurs
 9h
 Organisée par l'AAPPMA



Dimanche 8 mai
CÉRÉMONIE
 Monument aux morts
 17h



Samedi 14 mai
CONCERT D'ORGUE
 Église Saint-Denis
 20h
 Organisé par les Amis de l'Orgue Kern



Dimanche 15 mai
FÊTE DES ASPERGES
 Salle des Fêtes
 10h
 Organisée par la Paroisse Catholique



Dimanche 29 mai
REPAS FÊTES DES MÈRES
 Salle des Fêtes
 Organisé par la Paroisse Protestante

»voir page 30



JUIN



Samedi 4 et dimanche 5 juin
PÉTANQUE JUMELAGE



»voir page 27

Samedi 18 juin
FÊTE DE L'ÉTÉ
 Étang de pêche
 18h
 Organisée par l'AAPPMA



Samedi 18 juin
SPECTACLE DE DANSE FÊTE DES PÈRES
 Salle des Fêtes
 18h
 Organisé par le Cercle Saint-Denis

»voir page 28



»voir page 27

Samedi 25 et dimanche 26 juin
100^e ANNIVERSAIRE DE L'ASG

NOCES DE PALISSANDRE (65 ans)

29.06.2022 Pierrette BOUVIER et Ernest SIEGWALT

NOCES DE DIAMANT (60 ans)

27.05.2022 Josèpha GOMEZ GONZALEZ et Roland KREMP

NOCES D'OR (50 ans)

20.05.2022 Ginette MEISTERTZHEIM et Henri WEST
 02.06.2022 Anny DOTT et Jean Pierre HORNY

ANNIVERSAIRES

10.04.2022 (85 ans) Angèle HERTRICH
 11.04.2022 (90 ans) Liliane ROBINOT
 12.04.2022 (80 ans) Marie-Odile MUSSIG
 19.04.2022 (85 ans) Jenny BRONN
 03.05.2022 (80 ans) Christiane LADASSI
 17.05.2022 (80 ans) Marie-Antoinette WERTH
 26.05.2022 (95 ans) Irmgarde ARMBRUSTER
 18.06.2022 (80 ans) Marthe GOEHRIG
 18.06.2022 (90 ans) René KOEGLER
 29.06.2022 (95 ans) François MAURER

PACS

Frédérique MUSSER et David COURTINE 01.12.2021
 Lucie WENDLING et Hugo EIBEL 28.12.2021

NAISSANCES

Nori GONZALES 04.12.2021 4 rue d'Erstein
 Charline HAUSSER 09.01.2022 5A rue de la Division Leclerc

DÉCÈS

Valérie SCHNEIDER née FAHRER 10.12.2021
 Jean-Louis MOSSER 12.12.2021
 Marthe DEL VECCHIO née FRITSCH 18.12.2021
 Liliane ARTH née KLAUSS 24.12.2021
 Michel ROSS 27.12.2021
 Georgette FRANKREICH née RHUM 30.12.2021
 Marie-Yvonne FUCHS née UHL 02.01.2022
 Michel DAUL 07.01.2022
 Marie-Thérèse DOLT née KRETZ 25.01.2022
 Brigitte DI VITA née BOIRET 15.02.2022
 Hamadi AZAHAF 16.02.2022
 Jacqueline GERBER née RISS 16.02.2022



ÉCOLE MATERNELLE

SORTIE MAGIQUE EN FORÊT

Les lutins de *maîtresse Julie* travaillent sur le thème de la nature tout au long de l'année. Ils construisent des mangeoires, des boules de graisse, observent et protègent la belle forêt communale.

Mais depuis peu, ils fabriquent aussi de petites cabanes pour les lutins de la forêt. Le lutin farceur est même venu quelques temps en classe pour leur faire des blagues !

Grâce à ce petit lutin coquin, nous avons rencontré *Gandalf, le chef des lutins*, pendant une promenade en forêt. Il a conté une merveilleuse histoire de lutin, devant un grand feu.

Quel bonheur de voir les yeux émerveillés des enfants ! Un grand merci à *Gandalf (Seb)* pour sa venue, son épouse (*Aude*), son amie (*Sandra*), et un grand merci au lutin de la sécurité (*Julien*) et son épouse (*Laetitia*) ! Ce fut un très beau moment de convivialité !



LA CHANDELEUR

Les lutins de la classe 1 ont fêté la chandeleur, tout en fabriquant de jolies couronnes ! Les élèves ont travaillé sur les lignes brisées en graphisme, modelage et art plastique. Que de rois et reines dans la classe !

CARNAVAL

La classe de *Julie BRAUN* a été envahie de sorcières, princesses, dinosaures et cowboys le temps d'une matinée ! Rires, danses et sourires ont égayé cette matinée ! *Sylvie* et *Julie* se sont également montrés inventives dans leur déguisement !



SORTIE DE NOËL AU PALAIS DU PAIN D'ÉPICES

Tous les élèves de la maternelle se sont rendus au Palais du Pain d'épices de Gertwiller afin de profiter d'une sortie de Noël. 2 classes s'y sont rendues le 13 décembre, 2 classes le matin du 14 et une dernière classe l'après-midi.

Le transport en bus était déjà un voyage inoubliable à lui tout seul. Une véritable aventure à destination du pays du pain d'épices. Une fois arrivés, répartition en 2 groupes.

Le premier groupe a visité le musée. Chacun a été émerveillé par la décoration, les bonnes odeurs et le magnifique savoir-faire des petites mains qui réalisaient quelques sucreries. Nous y avons également retrouvé des personnages des contes étudiés en classe : Hansel et Gretel, Le petit bonhomme de pain d'épices. Le deuxième groupe s'est affairé à la personnalisation de bonshommes à l'aide de sucre et bonbons. Il a été très difficile, pour les enfants et les adultes, de résister à une dégustation immédiate.



Mais les gestes barrière ont été respectés et les bonshommes sont gentiment rentrés avec les enfants. Puis chaque groupe a échangé sa place avec l'autre. Pour finir, une séance photo en souvenir et retour en bus dans lequel quelques-uns se sont endormis. Que d'émotions pour nos élèves !

BYE SERGE !

Toc toc toc ! L'heure de la retraite de *Serge, ouvrier communal*, a sonné ! Le père Noël et l'équipe de l'école maternelle lui ont réservé une surprise ! Il était bien sage, n'a pas fait de bêtises, et a surtout rendu beaucoup de services, notamment en réparation et entretien. Un **GRAND** merci *Serge* !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DISPOSITIF ULIS

À la rentrée scolaire 2021, une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) a ouvert à l'école élémentaire de Gerstheim. Elle accueille 11 élèves de 6 à 11 ans.

L'ULIS correspond à une réponse cohérente aux besoins d'élèves en situation de handicap, pour l'égalité des droits, des chances de ces enfants.

Elle pose le principe de scolarisation prioritaire des élèves porteurs de handicap en milieu ordinaire. Il est donc primordial de leur proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques et de permettre la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

Les élèves bénéficient de temps d'inclusion dans les classes ordinaires et participent à la vie collective, sociale et festive, de l'école.

L'intégration dans les classes ordinaires de l'école est la priorité. Chaque jour, les élèves qui en ont la possibilité travaillent dans leurs classes d'inclusion. Ils font donc partie intégrante de celles-ci.

Ce dispositif permet la découverte et l'acceptation de la différence. C'est une richesse qui amène à la tolérance.



» Les élèves de CM2 lisent des albums aux élèves d'ULIS une fois par semaine.



» Les élèves de CM2 encadrent des activités bricolage.



» Inclusion de 3 élèves en CP

BAL FOLK

Les parents d'élèves de la classe de CM2 de M^{me} Schoenfelder en collaboration avec l'APEG organisent un bal folk pour aider au financement de la classe de découvertes de leurs enfants à la Maison de la nature de Muttersholtz.

Samedi 12 mars

📍 Salle des Fêtes de Gerstheim

INITIATION AUX DANSES FOLK ⏴ 20h-21h

Animée par M^{me} Schoenfelder

BAL AVEC 2 GROUPES ⏴ 21h

Duo GALLICA (*morvan : accordéon/cornemuse*)
Dry (*Répertoire Auvergne/Limousin : violon/chabrette/banjo/accordéon*)

Entrée : 10 € / Tarif réduit : 8 € (collégien, lycéen, étudiant) / Gratuit : moins de 12 ans.

Petite restauration : knacks, crêpes, gâteaux et boissons.

N'hésitez pas à venir, en famille ou entre amis. Pour nous soutenir bien sûr ; mais aussi pour passer une belle soirée sous le signe de la musique et de la danse !

Un super moment de convivialité garanti !

Nous comptons sur vous !

Les élèves et les parents du CM2

Pass vaccinal, masque et mesures sanitaires en vigueur

BAL FOLK de l'école



DUO GALLICA

DRY

Samedi 12 mars 2022

Salle des Fêtes **Gerstheim**

Entrée : 10 €
Réduit : 8 € (-18ans et étudiants)
Gratuit pour les - 12 ans
Paiement possible par CB
Buvette / Petite restauration

Initiation : 20h
Bal : 21h

Organisé par l'école élémentaire avec le soutien de l'APEG pour le financement de la classe de découverte des CM2 de M^{me} Schoenfelder

Jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ

LETTRE AU PÈRE NOËL ET CONCOURS DE DESSIN

À l'occasion du marché de Noël, un concours de dessin a été organisé par le CMJ, les enfants ont pu écrire une lettre au Père Noël ou faire les dessins lors de l'atelier tenu par le CMJ puis les déposer dans la boîte à lettres spéciale destinée au Père Noël. Le Père Noël, avec l'aide de son fidèle acolyte Rodolphe, a choisi trois plus beaux dessins à mettre sur sa cheminée et a répondu à de nombreux enfants qui lui avaient écrit.

Bravo à Anaé, Camille et Linda qui ont gagné le concours. Chacune a reçu un jeu de société en cadeau.



CIGOGNES ANNONÇANT LES NAISSANCES

Les Cigognes annonçant les naissances ont pris place devant la fontaine. Avis aux futurs parents ! Dès que l'avis de naissance est transmis à la mairie le prénom le nom et la date de naissance de votre enfant sera affiché sur la cigogne pendant une durée de 15 jours. (si vous ne souhaitez pas que ces informations soient affichées merci de le signaler en mairie.)

Merci au CMJ pour la fabrication. C'est une belle réussite.

SOLIDARITÉ AVEC LA SPA DE STRASBOURG

Action de la solidarité lors du village de Noël en partenariat avec Happy Dog et la SPA de Strasbourg. Un grand soutien a été accordé par Happy Dog avec le don de croquettes et friandises et une promesse d'offrir 350 kilos d'aliments d'office. Pour chaque achat sur leur stand au village de Noël Happy Dog ajouté 1 kg à la cagnotte de départ. Au final, ils ont récolté plus de 400 kg grâce à toutes les personnes qui ont fait des achats. Un grand merci à tous.

Vendredi 11 février, le CMJ s'est rendu à la SPA de Strasbourg pour une visite. Celle-ci avait pour but de ramener un chèque grâce à leur action solidaire lors d'une vente de croque-monsieur au village de Noël. La somme récoltée était de 250 €.



PÉRISCOLAIRE

FAIRE GARDER VOTRE ENFANT

Périscolaire / Accueil de loisirs
Les Cigognes,
1 rue des Cigognes
Tél : 03 88 68 29 15
periscolaire.gerstheim@cc-erstein.fr

Le périscolaire « Les Cigognes » accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans et dont les parents résident en priorité, sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

L'accueil des enfants se fait sur 3 périodes :

- PÉRISCOLAIRE : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h20 à 13h45 et de 16h à 18h30
- Mercredis (hors vacances scolaires) de 8h à 18h30
- Accueil de loisirs sans hébergement du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Pour toute information vous pouvez contacter
Sabrina BRONNER - Responsable éducatif du Site périscolaire et extrascolaire de Gerstheim.



SPECTACLE NOEL 2021

Pour la deuxième année consécutive, notre spectacle de Noël n'a pas pu avoir lieu à la salle des fêtes. Grâce aux enfants du périscolaire, nous avons pu réaliser notre spectacle sous forme de vidéo pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Au programme, il y avait une présentation de l'équipe, des danses, du théâtre, des histoires contées et mimées, des publicités...

Celle-ci a été envoyée à toutes les familles par mail. Nous remercions sincèrement tous les enfants pour leur participation. Suite au prochain spectacle.

ACCUEIL DE LOISIRS D'HIVER

Notre accueil de loisirs d'hiver s'est déroulé du 7 au 18 février, le thème était «Le méli-mélo des jeux TV», l'équipe d'animation avait donné rendez-vous aux enfants aux Cigognes TV pour un programme de folie !!! Mission accomplie !!!

De nombreux grands jeux dans notre magnifique village, avec de nombreuses énigmes et enquêtes, les enfants ont réussi à relever tous ces défis.

De nombreux ateliers ont été proposés tels que décoration, cuisine, expériences, construction...

Bravo à tous les participants !

Rendez-vous à notre prochain accueil de loisirs au printemps pour de nouvelles aventures !



ANIMATION JEUNESSE FDMJC ALSACE
SECTEUR GERSTHEIM

En janvier les animations autour des jeux de société avec les 6^{ème} et les 5^{ème} ont pu reprendre lors de la pause méridienne au collège de Gerstheim.

Lors des vacances de février les jeunes ont répondu présents, un grand merci à toutes les familles pour leur confiance ! Plus de 70 jeunes inscrits sur différentes sortes d'activités.

Au programme :

Sortie patinoire à l'Iceberg, Strasbourg, avec 35 jeunes, **soirée rire** au dojo, Gerstheim, avec plus d'une vingtaine de jeunes pour faire tomber la pression, **tournoi sportif** au complexe de Gerstheim avec 25 jeunes **Mais aussi des activités autour du jeu** : avec un tournoi de jeux de sociétés, un escape game sur le thème de la casa de papel où les jeunes ont pu apprendre à résoudre des énigmes en équipe et sortir vainqueur !

PETIT FOCUS sur la découverte de la savonnerie de la forge à Gerstheim avec *Stéphanie* et son labo. Elle nous a montré la confection des savons et les jeunes se sont amusés à leur donner forme et à les décorer pour ensuite les ramener chez eux. Mais aussi des ateliers fait maison, des sorties à Strasbourg et à la neige (balade au champ du feu) **Super moment !**



» **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS** sur l'Animation Jeunesse et les Ateliers des mercredis (cuisine, nature, jeux...). N'hésitez pas à contacter **Carine** au **06 79 12 56 25**

» **COURS DE DESSIN À LA MJC Gerstheim**

La MJC de Gerstheim propose une nouvelle activité de peinture/dessin pour les enfants de 6 à 12 ans.

1h30 de créativité encadrée pour permettre à chacun de s'exprimer à travers l'art ! Consulter la page Facebook de la MJC : [mjc.gerstheim](https://www.facebook.com/mjc.gerstheim), pour connaître les dates ou encore le site internet www.mjcgerstheim.fr

Tarif : 5 € à régler sur place. Le matériel est fourni. Prévoir une blouse/t-shirt de protection.

Inscription à l'adresse : christine.rudolf@laposte.net

» **ATELIERS CRÉATIFS POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS DE 6 À 14 ANS.**

Au cours de ces ateliers de 2 h, un duo parent/enfant crée un objet (décoration, bijou...). Inscription à l'activité au minimum la semaine précédente. Tarif : 5 € par atelier et par duo parent/enfant à régler le jour-même.

PROGRAMME 2021/2022

- Samedi 5 mars : Fête des grands-mères
- Samedi 19 mars : Pâques
- Samedi 21 mai : Fête des mères

Inscrivez-vous via ce lien : <http://www.mjcgerstheim.fr/activites/ateliers-creatifs-parentenfant/> en précisant vos coordonnées.

Les places sont limitées à 8 duos par atelier. Masque obligatoire pour les plus de 12 ans.



» Atelier décoration

EHPAD LE MANOIR

ANIMATION

Avec Sandrine, l'établissement maintient une belle dynamique concernant les animations : gymnastique, médiation animale à la ferme de Rhinau, clowns, peinture, activités jeux et bricolage avec Solange, chariot des merveilles, et jeux de société, bricolages, quizz, remue-méninge, loto musical, atelier bien-être avec Léane (service civique). Tiago et Jacques nous font le plaisir d'un concert tous les mois. En ce moment, les résidents se mobilisent autour de la préparation de Carnaval (petits déguisements). Afin de toujours répondre, au mieux aux attentes des résidents, Sandrine va réaliser très prochainement, une enquête prospective et ainsi faire de nouvelles propositions pour 2022.



ASCENSEUR

L'ascenseur (unique) de l'établissement nous a causé bien des tracas en 2021. Les résidents et toute l'équipe sont soulagés et ravis de la mise en service d'un second ascenseur. Celui-ci sécurise les déplacements verticaux et permet plus de fluidité aux heures d'affluence !

La Mairie (propriétaire du bâtiment) a commandé une modernisation complète du premier ascenseur. Celle-ci devrait avoir lieu dans les semaines à venir.



RESTAURATION

L'établissement attache une grande importance à la qualité de la restauration. Les repas sont préparés sur place à partir de produits frais. Les résidents participent à l'élaboration des menus. L'équipe de cuisine tient compte des goûts et spécificités de chaque résident. Tous les 3 ans, l'EHPAD renouvelle le contrat de son prestataire restauration. Depuis février, l'Alsacienne de Restauration a été reconduit. Cette année notre cahier des charges a mis en avant la qualité des produits et leur provenance. Le prestataire s'est engagé à fournir au moins 30% de denrées produites en Alsace et 10% à moins de 20 km de Gerstheim.

Par ailleurs, l'établissement s'inscrit dans le respect de la loi EGALIM, loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (octobre 2018) qui s'applique aux EHPAD à compter du 1^{er} janvier 2022 : 20% des denrées seront certifiées agriculture biologique et 50% des denrées seront labellisées. Bon appétit.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Sandrine BERTHIER, animatrice, intervient à l'EHPAD depuis mai 2021, à 20% (en remplacement), puis 40% et enfin 80% à partir de mars 2022 pour le plus grand bonheur des résidents. Elle a une très grande expérience de l'animation en EHPAD. Bienvenue !

Stéphanie PERRON, aide-soignante a intégré l'équipe le 17 janvier dernier. Elle habite Erstein.



» Sandrine Berthier

» Stéphanie Perron

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE !

L'EHPAD recrute un(e) aide-soignant(e) et un(e) agent de service d'hébergement pour des remplacements longue durée (1an). Contribuez avec vos collègues, à un projet d'accompagnement de haute qualité pour les résidents dans une approche bienveillante et dynamique. Salaire motivant.

Envoyez votre CV et lettre de motivation à mr.du.manoir@orange.fr ou contactez-nous au 03 88 98 33 00

Seniors

NOS SENIORS BOUGENT ATELIER ÉQUILIBRE PLUS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'Age d'Or a reconduit cet atelier plébiscité, dans une ambiance conviviale.

L'animateur M. TROMPETER propose de stimuler l'équilibre, d'augmenter la souplesse et la force musculaire, afin d'être bien dans son corps et sa tête.

Les séances ont lieu
Tous les mercredis

- 📍 Salle 1 de la MJC, 10 rue des Anémones
- 🕒 10h30, pour une durée de 1h

Depuis septembre 2021, 14 personnes viennent tous les mercredis à cette séance. Cet atelier a un véritable succès auprès de nos seniors.



BIEN VIEILLIR À GERSTHEIM SÉJOUR 2022 "SENIORS EN VACANCES" À LA GRANDE MOTTE - 1^{er} AU 8 OCTOBRE 2022



La Grande-Motte est située dans le département de l'Hérault en région Occitanie. Proche de Montpellier, la Grande-Motte est à la fois une station balnéaire et un port de plaisance. La Grande-Motte est limitrophe d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, est également une des portes d'entrée de la Camargue, plus précisément de la Petite Camargue. Elle est liée à cet ensemble camarguais sur le plan paysager avec les étangs de l'Or et du Ponant mais également sur le plan culturel.

Ce séjour, organisé par la Commune, en partenariat avec le CCAS de Gerstheim, l'ANCV et la Carsat, aura lieu du 1^{er} au 8 octobre 2022.

Comme toujours, des activités en plein air (balades, gym douce en plein air, pétanque) alterneront avec des visites en autocar pour vous faire découvrir les différents quartiers de la Grande-Motte, Montpellier, Manade et Sommières, le parc ornithologique du Pont de Grau, la cité médiévale d'Aigues-Mortes et promenade en mer, sans oublier les découvertes gustatives et les soirées animées !

Nous rappelons que ce séjour est proposé en priorité aux seniors de plus de 60 ans non imposables, afin que les personnes en situation plus fragile puissent partir en vacances.

Le pass vaccinal est obligatoire.

LES INSCRIPTIONS

Elles se feront à la mairie de Gerstheim à partir du **MERCREDI 25 MAI** prochain.

PRIX DU VOYAGE

(séjour en pension complète avec excursions)

- 400 € pour les personnes imposables
- 220 € pour les personnes non imposables (soit 180 € de participation ANCV).

À rajouter : 1 excursion avec restaurant le 1^{er} jour, l'assurance annulation, la taxe de séjour et le prix du transport en autocar.

Carsat
Retraite & Santé
au travail



PANIER GARNI POUR LES SENIORS CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 18 décembre 2021, avec quelques jours d'avance, le conseil municipal a remis aux aînés de plus de 70 ans un panier garni en remplacement de la fête des seniors annulée suite au contexte sanitaire. Les paniers garnis ont été préparés par les membres du conseil municipal.

Sur une remorque décorée par les agents techniques avec un sapin de Noël, une cheminée et un joli fauteuil, le tout accompagné de musiques de Noël, les membres du conseil municipal ont sillonné les rues de la commune pour le plus grand bonheur des habitants.

Le panier était garni par des produits de nos commerçants Gerstheimois, à savoir :

- Une bouteille de vin, une corbeille et un torchon, Fab'vins
- Du pain d'épice, La Cigogne et le Fournil
- Du savon, Savonnerie de la Forge
- Des bredeles, Julien Pâtisserie
- Du foie gras, Chez Nathan - Traiteur.

Le conseil municipal remercie encore sincèrement nos commerçants et nos seniors pour leur accueil chaleureux.



FORMATIONS POUR LES SENIORS PROPOSÉES PAR L'AREIPAH*

L'AREIPAH propose des formations pour bénévoles, aidants familiaux, tout citoyen s'investissant auprès d'une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées dans le cadre de visites, visites à domicile, d'activités, de projets menés par des clubs, des associations, des établissements d'accueil et d'hébergements pour personnes âgées, des centres communaux d'action sociale.

Dans ce cadre-ci, l'AREIPAH propose diverses formations courant du mois de mars à la Mairie de Gerstheim. Informations et inscriptions sur : <http://areipah.com>

Mardi 8 mars
LECTURE DE CARTE
Niveau 1

- 📍 Mairie de Gerstheim
- 🕒 9h à 17h

Mardi 15 et mercredi 16 mars
MARCHE NORDIQUE
Formation initiale

- 📍 Mairie de Gerstheim
- 🕒 9h à 17h

Mercredi 23 mars
BALADE NORDIQUE

- 📍 Mairie de Gerstheim
- 🕒 9h à 17h

Mercredi 30 mars
MARCHE NORDIQUE

- Formation complémentaire
- 📍 Mairie de Gerstheim
- 🕒 9h à 17h

*ASSOCIATION RÉGIONALE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES POUR LES ANIMATIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES.

SÉANCE 6 DÉCEMBRE 2021 Conseillers en fonction : 23 • Présents : 21 • Procurations : 2

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de *Marta CHATAIGNEAU* qui a donné procuration à *Sandrine KLEIN* et de *Patricia LUFT* qui a donné procuration à *Joëlle ESTNER*.

M. le Maire salue les conseillers municipaux présents ainsi que *Nicolas VALENTIN*, agent patrimonial de l'unité territoriale.

APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX PROPOSÉS PAR L'ONF POUR 2022

Nicolas VALENTIN, garde forestier, présente le programme des travaux forestiers et patrimoniaux ainsi que les prévisions de coupes de bois proposés par l'Office National des Forêts (ONF) pour l'année 2022.

A. Travaux forestiers 2022

Des travaux d'entretien des parcelles et de l'abattage d'arbres sont prévus pour la somme de 5350€ HT, y compris les honoraires de l'ONF.

B. Travaux patrimoniaux et Prévisions de coupes de bois 2022

Les coupes à façonner prévues pour 2022 pour un volume de 37m² (52 stères) concernent les parcelles n°3 ; 7 ; 9.a et chablis. Les recettes brutes attendues pour les ventes de bois façonnés sont de 3 300 € HT. La recette prévisionnelle nette : 1420€ HT, déduction faite des travaux et honoraires pour 880€ HT. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : adopte les programmes des travaux forestiers.

APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS 2023

Nicolas Valentin, garde-forestier, expose à l'ONF établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier, un état d'assiette des coupes. Cet état permet d'arrêter les parcelles qui devront être martelées au cours de la prochaine campagne de martelage. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve la proposition ONF.

RUE DE LA REDOUTE : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU AVEC ORANGE

Philippe Schaeffer, 1^{er} Adjoint, explique aux conseillers que dans le cadre des travaux de réfection et de sécurisation de la rue de la Redoute, il est prévu de procéder à l'enfouissement du réseau téléphonique. Afin de pouvoir réaliser cette opération, il est nécessaire de signer avec Orange une convention relative à l'effacement des réseaux dans cette rue. Le montant de la prestation est de 9 761 € comprenant les frais d'ingénierie génie-civil, les études et travaux de câblage. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : accepte de faire procéder à l'enfouissement.

APPROBATION DE L'APD (AVANT-PROJET DÉFINITIF) DU MOULIN ET DU PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'en janvier 2020 le projet d'aménagement du moulin en médiathèque intercommunale et en pôle linguistique a été approuvé. Les études d'Avant-Projet Définitif (APD) ont été menées en étroite collaboration avec la Communauté de communes, M. et M^{me} Gay et ABCM. Elles ont permis de répondre aux besoins décrits dans le programme initial du projet. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 18 voix pour et 5 abstentions : Adopte l'avant-projet définitif (APD) pour un montant des travaux de 2 538 336 € HT (valeur décembre 2019) réactualisés en novembre 2021 à 2 811 971 € HT ainsi que la répartition de la dépense à charge de la commune pour 1 271 019 € de travaux, approuve le plan de financement pour le projet de pôle linguistique porté par la commune.

Coût de l'opération : 1 600 000 € HT, Subvention CEA : 434 820€,

Subvention Etat DETR : 320 000 €, Subvention Région : Climaxion 41 000 €, Valorisation des CEE 16 000 € (Certificat d'économie d'énergie). Une demande a été formulée à la Région pour les fonds européens ainsi qu'à la Fondation du patrimoine. Charge M. le Maire de solliciter les subventions auprès des partenaires identifiés dans le plan de financement provisoire, approuve le montant maximal de la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre à 424 045,23 € HT.

ENGAGEMENT DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT DE 2022

Le Code Général des Collectivités Territoriales précise les dispositions à prendre dans le cas où le budget n'est pas voté au 1^{er} janvier de l'exercice concerné. Il est proposé au conseil de permettre à M. le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : autorise jusqu'à l'adoption du budget primitif 2022, M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette soit la somme de 30 000 € pour les investissements.

FERMAGE POUR LES EXPLOITANTS CULTIVANT DES SURFACES PLANTÉES EN BETTERAVES

M. le Maire a quitté la salle afin de ne participer aux débats et au vote. La présidence est assurée par *Philippe Schaeffer*, 1^{er} Adjoint. Les conseillers avaient adopté en 2019 une motion de soutien à la sucrerie d'Erstein en indiquant qu'ils envisagent de valider un nouveau dispositif d'aide aux agriculteurs. En 2019 et 2020, les conseillers avaient accordé la gratuité du fermage aux exploitants cultivant des betteraves sur les terrains communaux. La question du renouvellement de cette mesure en 2021 a été posée. La décision à prendre s'inscrit dans la volonté de soutenir la filière betteravière nécessaire à la sauvegarde des emplois de la sucrerie d'Erstein. Après en avoir délibéré, à 21 voix pour et 1 abstention, en l'absence de M. le Maire et sous la Présidence de *Philippe Schaeffer*, 1^{er} Adjoint, décide d'accorder aux exploitants cultivant des betteraves à Gerstheim la gratuité du fermage pour l'année 2021 (période du 11/11/2020 au 10/11/2021) ; ce qui représente pour la surface de 24,5947 ha la somme estimée de 3 584,96 € pour l'année 2021 sans application du dégrèvement suite à sécheresse.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission voirie - déplacements urbains

Philippe Schaeffer, Adjoint, organise une réunion avec les membres de la commission le 11 janvier 2022 afin d'étudier les trois propositions d'aménagement de la rue de la Redoute formulées par le maître d'œuvre. Une réunion publique sera organisée avec les riverains. Le SDEA débutera les travaux au mois de mars et la commune pourra prendre le relais en mai-juin.

Commission vie associative et sportive

Sébastien Schueber, Adjoint au Maire, invite les membres de la commission pour une réunion le 12 janvier prochain afin de statuer sur les subventions aux associations.

Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

"Gerstheim à cœur"

C'est avec une fin d'année bien chargée, en solidarité autour du thème de Noël que vous, gerstheimois, avez pu profiter de la magie du village de Noël. Avec de belles animations, de nombreux exposants et les associations du village ont répondu présentes pour la tenue de stands. Elles ont régalié vos papilles, ce qui a ravi petits et grands. Le printemps va sortir de son sommeil et la chaleur du soleil va atténuer les traces de la covid. L'équipe de Gerstheim à cœur s'y était engagée : le comité des fêtes, accompagné des élus, réfléchit à relancer la vie du village avec de nouvelles manifestations.

Contraints d'annuler la fête des seniors, nous avons à cœur de jouer au Père Noël avec la distribution de paniers garnis de produits locaux, renforçant ainsi le partenariat entre nos commerces et la commune. Nous en profitons pour remercier nos commerçants et saluer leur engagement pour nos aînés. Une autre bonne nouvelle pour ces derniers, nous organiserons cette année, leur voyage en bord de mer, dans l'Hérault en région Occitanie.

L'année 2022 sera également bien chargée en travaux. La rue de la Redoute se fera une cure de jouvence visant à améliorer la sécurité de tous. La 2^{ème} tranche de la résidence senior avance et le chantier du pôle médical débutera dans les prochaines semaines. Différents professionnels de santé s'y installeront permettant aux Gerstheimois de profiter de cette proximité. Soucieux de notre environnement, de nombreuses plantations d'arbres seront réalisées visant à remplacer pour partie des arbres malades et pour le reste d'améliorer le cadre de nos espaces verts. Un grand travail de recensement, mais également de choix sur les essences les plus adaptées, est en cours. Gerstheim et son marché hebdomadaire sont attractifs. C'est dans le cadre de notre politique de développement qu'il ne cesse de s'étoffer et nous y accueillons deux nouveaux stands le vendredi et également un stand de restauration à emporter le mardi soir.

Julien KOEGLER, Philippe SCHAEFFER, Joëlle WOHLSCHLEGEL, Sébastien SCHUEBER, Sabrina BRONNER, Thierry WENDLING, Audrey FRINDEL, Robert GASSER, Dominique FICHAUX, Pascal GRIMM, Nadine LEHMANN, Sandrine KLEIN, Marta CHATAIGNEAU, Murielle HOENEN, Cathy SCHWEBEL, David SIEGWALT, Xavier GIROD, Stéphane SCHNEIDER

"En mouvement pour Gerstheim"

Les conseils municipaux se suivent et se ressemblent : manque de débats, absence de projets structurants pour l'avenir de notre village. Il suffit pour s'en convaincre, de consulter les ordres du jour et les extraits des conseils municipaux figurant dans ce bulletin municipal. L'exécutif reste focalisé sur d'anciens programmes, annoncés en grande pompe par la même équipe lors du dernier mandat. Un exemple de résultat, parmi d'autres, d'un projet phare porté par la majorité actuelle : le démarrage des travaux de réhabilitation du Moulin maintes fois annoncé est à nouveau reporté. Pis, le coût total du projet, comme notre équipe l'avait annoncé à plusieurs reprises, est bien revu à la hausse. Suite au prochain épisode.

Changer véritablement avec vous, progresser avec vous, prioriser avec vous, s'appuyer sur des souhaits dans un intérêt collectif et partagé : notre équipe a décidé d'être à la hauteur de ces défis, afin de constituer un projet durable pour Gerstheim. Aussi, nous avons décidé de ne plus attendre et d'organiser des temps d'échanges et de réflexions sur différentes thématiques que vous aurez choisies. Nous restons convaincus que les propositions initiatrices et bonnes pour notre commune sont à construire avec les acteurs du quotidien : vous, les Gerstheimois et les Gerstheimois. Nous proposerons cette année la tenue de deux ateliers projets collaboratifs auxquels vous seriez conviés.

Nous vous invitons d'ores et déjà à nous faire part des thèmes et/ou enjeux particuliers autour desquels vous souhaiteriez échanger par mail : empg2020@orange.fr

Nous communiquerons sur les thèmes proposés, les dates et le lieu de rencontre lors du prochain Gerstheim Infos, seul outil de communication qui est mis à notre disposition pour faire vivre la démocratie locale. Nous nous engageons à porter à la connaissance des membres du conseil municipal, les propositions qui seront établies dans le cadre des travaux menés par ces ateliers citoyens. Nous comptons sur votre participation nombreuse et active qui confortera cette démarche, car, vous l'avez compris, notre village, Gerstheim, doit sans attendre se mettre en mouvement !

Vos conseillers : *Patricia LUFT, Joëlle ESTNER, Fabrice KUNTZ, Hubert SPRAUL, Steve JECKO*

● Vie associative

COMITÉ DES FÊTES DE GERSTHEIM



LA FÊTE NATIONALE LE 13 JUILLET 2022

📍 Parking du gymnase
⏰ à partir de 14h

- Jeux et structures gonflables pour les enfants à partir de 14h,
- La restauration et les buvettes seront assurées par les associations du village.
- Bal champêtre à partir de 20h.



LA KILBE LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022

Durant les deux jours les forains seront présents.

📍 SAMEDI 17 SEPTEMBRE

- Distribution des brioches et pains d'épices par les joueurs de l'ASG.
- Le soir restauration et bal sous chapiteau organisés par l'ASG.

📍 DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
• Le matin aura lieu la traditionnelle course à pied organisée par l'association du *Fil à Retordre*.

• À partir de 14 h : La Kilbe aura pour thème « *Les carnivals du monde* », avec un défilé dans les rues de Gerstheim. Cavalcade assurée par les associations du village et des carnavaliers externes.

Animation carnavalesque durant l'après-midi sur les places et le long de la rue du Rhin.

Si vous êtes amateurs de cavalcade et vous souhaitez participer, vous pouvez prendre contact avec *Stéphane Schneider* ou avec *Murielle Hoenen* par mail : comite.des.fetes.de.gerstheim@gmail.com



LE VILLAGE DE NOËL LE 26 NOVEMBRE 2022

📍 Place de la Fontaine et
Place du Marché
⏰ 16h

• Le village de Noël se tiendra en extérieur, à partir de 16h sur la place de la fontaine et du marché (dossier d'inscription disponible sur le site internet de la commune à partir du mois de juin).

• La restauration et les buvettes seront assurées par les associations du village.

• Les différentes animations et expositions sont en cours d'élaboration.

Si vous avez des propositions d'animations vous pouvez nous contacter par mail : comite.des.fetes.de.gerstheim@gmail.com



AS GERSTHEIM 100^E ANNIVERSAIRE



Samedi 25 et Dimanche 26 juin 2022

L'Association Sportive de Gerstheim organise son 100^e anniversaire !

Au programme : samedi - tournoi des jeunes
dimanche-tournoi inter-commune

LES AMIS DE L'ORGUE KERN



L'association des Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim a le plaisir de vous faire part de la tenue de son prochain concert, en l'église Saint-Denis.

• Samedi 14 mai à 20h

Récital d'orgue interprété par *Frédéric MAYEUR*, organiste titulaire du grand-orgue de la Cathédrale Saint Bénigne de Dijon, mais aussi du grand-orgue de la basilique du Sacré-Cœur de Nancy, Directeur du Centre Diocésain de Formation des Organistes de Metz. Au plaisir de vous y retrouver.

Toutes les informations relatives à cet événement seront disponibles sur le site de l'association :

<http://www.orgue-kern-gerstheim.alsace>

APP GERSTHEIM 1^{ÈRE} FÊTE DE L'ÉTÉ !



Et c'est parti ! Faites tomber la pression le temps d'un week-end.

L'APP de Gerstheim organise sa
1^{ÈRE} FÊTE DE L'ÉTÉ avec un **BAL CHAMPÊTRE**

Le Samedi 18 juin à partir de 18h, sur le site de l'Étang de Pêche de Gerstheim. Vous pourrez déguster plusieurs sortes de bières ! Présence de buvettes et petites restauration sur place (salades, grillades...).

Cette soirée sera agrémentée par l'Orchestre "JEANNOT" sous chapiteau.

ENTRÉE LIBRE

Renseignements auprès de Roger au 06 84 23 27 59

SOCIÉTÉ D'AVICULTURE DE GERSTHEIM ET ENVIRONS ÉCHO DE L'AVICULTURE



En raison de l'assouplissement des règles sanitaires, l'exposition annuelle locale s'est déroulée les 20 et 21 novembre dernier. Malheureusement les volailles, à part les pigeons élevés en volières, en ont été interdites pour cause de grippe aviaire et ce quelques jours avant le début de la manifestation.

L'association a également été pénalisée par le fait de ne pas pouvoir organiser le cours d'élevage qui était prévu le 13 février 2022. Ces journées techniques sont très prisées par les aviculteurs alsaciens en raison de la présence de professionnels des différents élevages tels que volailles, lapins, animaux d'ornement, cobayes, etc.

Cette interdiction, somme toute normale pour cause de prévention sanitaire, n'a pas seulement terni l'image de l'aviculture locale mais aussi régionale et internationale.

Néanmoins, malgré ces difficultés sanitaires, les éleveurs restent mobilisés pour le maintien et la sauvegarde de leurs animaux de basse-cour.



● Vie associative

L'AGE D'OR AMITIÉ



Après beaucoup d'hésitation en raison de la conjoncture, le 12 novembre 2021, l'Age d'Or a pu organiser son Assemblée Générale 2020.

Tous les membres présents étaient très contents de se retrouver enfin autour d'un bon repas car ces moments partagés sont vraiment précieux pour tous.

Même si ce n'était pas encore l'époque des vœux, tous souhaitent une année 2022 plus sereine afin de pouvoir concrétiser les nombreux projets (l'excursion annuelle, le concours de belote, la rencontre printanière et le repas de fin d'année) dont les dates ont été dévoilées ce jour par la Présidente.

La section loisirs a également pu se retrouver le 21 décembre pour le repas de Noël, toujours très attendu et animé. Dès la fin du dessert les membres ont repris leur sport favori, jouer...



Une vraie découverte pour quelques randonneurs et randonneuses, en ce début d'année. Une sortie raquette au Champ du Feu le lundi 7 février 2022 a été organisée.

Sur des pistes spécifiques et sous un beau ciel bleu, la neige crissant sous leurs raquettes, ils ont, pendant trois heures, parcouru les sentiers enneigés.

Quelques gamelles sans gravité, de franches rigolades, tous sont prêts à recommencer, peut-être même une journée entière.

Le reste de la troupe a sillonné le Polder de Krafft en long et en large en profitant également d'un beau soleil pas encore vraiment printanier.

CERCLE SAINT-DENIS SPECTACLE DE NOËL



C'est avec beaucoup d'énergie et de motivation que les responsables du Cercle Saint-Denis de Gerstheim, emmenés par leur président, Marc Oberst et leur responsable de la section Danse, Joëlle Wohlschlegel, ont organisé le spectacle de Noël 2021.

Et de la détermination il leur en fallait, car les circonstances que l'on sait ne jouaient pas en leur faveur ! Mais l'envie et le goût du spectacle, la perspective de l'échange avec le public ont été les plus forts. Petits et grands avaient à cœur de nous montrer ce pour quoi ils avaient travaillé ces derniers mois, dans des conditions pas toujours faciles.

Dans un format inédit, à savoir trois représentations distinctes qui se sont succédées dans la même soirée, les danseurs du Cercle ont enchanté un public ravi de les retrouver après 2 années d'absence. Le Père Noël a également pu se joindre à la fête, pour le plaisir évident des plus jeunes. Le strict respect des règles nous a permis à toutes et à tous, parents, grands-parents, familles et amis, de partager un magnifique moment de danse et de joie, et cela grâce à une équipe de bénévoles, moniteurs et amis du Cercle Saint-Denis toujours nombreux et fidèles au poste.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 18 juin 2022 pour leur incontournable spectacle de la Fête des Pères

qui encore une fois, nous en avons l'intime conviction, sera un magnifique spectacle !



● Vie paroissiale

PAROISSE CATHOLIQUE NOËL 2021

Pour rendre la messe du jour de Noël plus festive, les enfants ont mimé l'Évangile sous la direction de Roseline GENOULAZ.

13 enfants volontaires, attentifs et motivés pour illustrer la lecture de l'évangile du jour :

Lectrice : Clémence

Marie et Joseph : Louise et Damien

Les bergers : Adrien, Marion, Paul, Sidonie et Victor

Les anges : Alice, Charlotte, Guillaume, Laurent, Mathilde

Avec le soutien d'Anne-Marie KLIPFEL (costumes), Céline GOETZ et Christine HAMONIER (coulisses), Stéphanie CORVELEYN (accompagnement musical).

Merci également à la paroisse protestante qui a participé à l'assistance logistique (décors et costumes).

La chorale Sainte-Cécile a animé la messe célébrée par le Curé Claude BERTRAND et à l'orgue Estelle HEINTZ.



CONSEIL DE FABRIQUE

Quelques nouvelles de notre paroisse : Après de nombreuses années au service de notre paroisse, le père Marie-Gérard HARTH a pris sa retraite bien méritée. Nous avons tous été marqués par ses actions vers les paroissiens et ce, dans tous les moments de nos vies. Nous l'en remercions très chaleureusement.

Pour contacter la paroisse, vous pouvez joindre le Père Claude BERTRAND au 03 88 98 03 67

Au niveau de notre Église, nous avons tous remarqué la défaillance

du système de chauffage cet hiver. La chaudière, bien que récente, n'est plus fonctionnelle et devra être remplacée. Nous remercions d'ailleurs le personnel de la Mairie de Gerstheim pour leur disponibilité et l'aide sérieuse qu'ils nous ont apportée. Nous remercions également la paroisse Protestante pour son soutien et l'accueil dans leur église dont nous profiterons.

Enfin, après 2 annulations successives, nous sommes heureux de vous annoncer que la **Fête des Asperges 2022 aura bien lieu le 15 mai 2022 à la salle des Fêtes.**

Pensez dès à présent à réserver cette date. Au courant du mois d'avril vous serez avertis de la possibilité de réservation par affichage dans l'église, dans vos commerces locaux, et par le bulletin paroissial. Pensez dès à présent à retenir cette date dans votre agenda. Nous serons heureux de vous retrouver avec vos familles pour ce repas convivial.



DATES À RETENIR

En raison d'une panne de chauffage, les célébrations du dimanche ont lieu à l'église protestante jusqu'à nouvel ordre. Merci à la paroisse protestante pour son accueil ! Merci de consulter le bulletin de la communauté de paroisses édité chaque mois et, ou le panneau d'affichage devant l'église.

Mercredi 3 mars
CENDRES

Vendredi 4 mars
JOURNÉE MONDIALE
DE PRIÈRES

📍 Église Protestante
⏰ 20h

Dimanche 6 mars
ENTRÉE EN CARÊME

📍 Erstein

**CÉLÉBRATIONS DE LA
SEMAINE SAINTE**

Dimanche 10 avril
MESSE DES RAMEAUX

⏰ 10h45

Judi 14 avril
⏰ 20h

Vendredi 15 avril
⏰ 15h

Samedi 16 avril

📍 Vigile Pascale à Erstein
⏰ 20h30

Dimanche 17 avril
PÂQUES

📍 Obenheim ⏰ 9h30

Dimanche 24 avril
PROFESSION DE FOI

📍 Erstein ⏰ 10h45

Samedi 14 mai
CONFIRMATION

📍 Erstein ⏰ 17h

Dimanche 15 mai
FÊTE PAROISSIALE
ET FÊTE DES ASPERGES

⏰ 10h

Dimanche 22 mai
PREMIÈRE COMMUNION

⏰ 10h45

● Vie paroissiale

PAROISSE PROTESTANTE

Vendredi 4 mars

CÉLÉBRATION JMP "JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE DES FEMMES"

📍 Église protestante
⏰ 20h

Cette année, ce sont les femmes chrétiennes d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord (EWN!) qui nous invitent à méditer et à prier sur le thème « Un avenir à espérer »

Seconde célébration : **Dimanche**

22 mars à 9h30 à la chapelle œcuménique du CH-Erstein Krafft, pour les résidents, leurs familles et les soignants.

Vendredi 11 mars

CONCERT A CAPPELLA PROPOSÉ PAR LES COTTON FIELDS "FREEDOM AND JOY"

📍 Église protestante
⏰ 20h

L'ensemble vocal Cotton Fields composé de 10 chanteurs et chanteuses proposera un programme varié : des Gospels, des Spirituals, du Jazz-Vocal et un peu de Vocal-Pop. Un moment a cappella où alterneront douceur méditative et énergie communicative.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Merci de penser au pass vacinal et au port du masque

Vendredi 15 avril

MÉDITATION DE CARÊME EN PAROLES ET MUSIQUE ET CHANT AVEC ROLAND ENGEL

📍 Église protestante
⏰ 16h

Thème : « Il est mort à cause de qui ? à cause de quoi ? » La question de la culpabilité se pose assez systématiquement dès qu'il y a une mort d'homme. Et comment ne se poserait-elle pas lorsque l'homme en question, Jésus, est un Dieu ? Roland ENGEL raconte et chante, accompagné par Vincent BOR à la contrebasse et Jean-Luc LAMPS au clavier ; un moment de réflexion conté, chanté, passionné, vivant et terriblement humain.

CULTES DE LA SEMAINE PASCALE

Jeudi 14 avril

VEILLÉE DU JEUDI SAINT
📍 Daubensand
⏰ 20h

Vendredi 15 avril

VENDREDI SAINT
📍 Obenheim
⏰ 10h

Dimanche 17 avril
CULTE DE PÂQUES

📍 Gerstheim
⏰ 10h

Participation de la "Chorale Des 3 Clochers" le Vendredi Saint et à Pâques.

CÉLÉBRATIONS ŒCUMÉNIQUES MENSUELLES

16 mars, 13 avril, 18 mai et le 15 juin

📍 Maison de retraite "Le Manoir"
⏰ 11h

CULTE FESTIF EN PLEIN AIR

Dimanche 19 juin

📍 Pfarrgärde à Obenheim
⏰ 10h

Participation de la "Chorale Des 3 Clochers". Repas et grillades après le culte.



ADOS ET JEUNES

5 mars, 2 avril, 14 mai et 4 juin
PROCHAINES RENCONTRES DU GROUPE DE CATÉ

📍 Foyer Albert Schweitzer, Erstein

Samedi 19 et Dimanche 20 mars

SORTIE DES JEUNES DU CATÉ
Neuwiller-lès-Saverne

Samedi 9 avril

FÊTE DE PÂQUES POUR LES ENFANTS

📍 21 Rue Reuchlin, Gerstheim
⏰ 16h à 18h

Chants, musique, histoire et bricolage

Inscriptions : Nadine LEHMANN, 03 88 98 45 62

Dimanche 8 mai

CULTE DE CONFIRMATION

📍 Obenheim
⏰ 10h

Culte de confirmation pour Fanny FRINDEL de Gerstheim ainsi que Léna et Nolan WEISS d'Obenheim.

Jeudi 26 mai

VOYAGE DE L'ASCENSION

Sortie prévue dans la vallée de Munster avec visite du musée Albert Schweitzer, maison du fromage, repas en ferme-auberge et rencontre avec les sœurs du HORODBERG.

Inscriptions au presbytère de Gerstheim : 03 88 98 30 53

Dimanche 29 mai

RENCONTRE AVEC REPAS SPÉCIAL "FÊTE DES MÈRES"

📍 Salle des Fêtes, Gerstheim

Au menu :

- Terrine aux deux poissons à l'aneth, salade gourmande
- Pièce de veau façon Orloff, sauce crémée aux champignons, spaetzle et petits légumes
- Omelette norvégienne et son coulis de fraises

Prix du repas : 20 €

Inscriptions au presbytère : 03 88 98 30 53

Atelier et animation bricolage pour les enfants.

Du 4 au 6 juin (Pentecôte)

WEEK-END DES JEUNES POUR LA RENCONTRE RÉGIONALE "LA PAROLE EST DANS LE PRÈS"

📍 Pfaffenhoffen

Contact : Pasteure Debora Mistretta, 03 88 74 83 75

● Marché

VOLAILLES GERBER

Isabelle TARDOT et Jean-Marc GERBER
⏰ Mardi de 9h à 12h
Vendredi de 16h à 19h

NEM ALSACE

M. et M^{me} HUA
⏰ Vendredi de 16h à 19h

FESTI PAËLLA

Wendy BENOÎT
⏰ Vendredi tous les 15 jours de 16h à 18h

NOUVEAUTÉ !

TRAITEUR ITALIEN

Antonio POLGE
⏰ Mardi de 8h à 12h
Vendredi de 16h à 19h

LA CIGOGNE ET LE FOURNIL

Gilbert KUNTZMANN
⏰ Vendredi de 16h à 19h

CHEZ MIREILLE

Mireille ISSLER
⏰ Vendredi de 16h à 19h

PRIMEUR FRUITS ET LÉGUMES

Clément BLORTZ
⏰ Mardi de 8h à 12h
Vendredi de 16h à 19h

AU POULET DE MA GRAND MÈRE

RÔTISSERIE MOBILE
⏰ Vendredi de 16h à 19h

SAVONNERIE DE LA FORGE

Stéphanie COLIS
⏰ Vendredi de 16h à 19h
sauf le 3^{ème} vendredi du mois

FAB'VINS

Fabrice GARNIER
⏰ Vendredi de 16h à 19h

PÂTÉS LORRAINS

Marie-Pierre LEETZ
⏰ Vendredi tous les 15 jours de 16h à 19h

SO FRESH & SO GOOD

FOODTRUCK, BURGERS
⏰ Mardi de 18h30 à 21h

HORTICULTEUR

Christian RIESS
⏰ Mardi de 8h à 12h

FLEURISTE "LES PRUNELLES"

Raphaëlle DAUGE
⏰ Vendredi de 16h à 19h





Gerstheim Info n°84

Gerstheim
au cœur du Rhin

1, rue Reuchlin - 67150 Gerstheim
Tél. : 03.88.98.30.20 - mairie@gerstheim.fr - www.gerstheim.fr

